**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 111 (1985)

Heft: 4

Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Direction des travaux de la Ville de Berne	Nouveau bâtiment de l'Ecole professionnelle Lorraine, CI	Architectes domiciliés en Suisse à titre privé et professionnel depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1984	15 février 85 (14 sept. 84)	
Municipalité de Gland	Collège secondaire «En Grand-Champ» Gland CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton dès le ler janvier 1984	28 février 85 (dès le 23 oct. 84)	
Ville de Neuchâtel	Construction de logements au Pré des Acacias, Neuchâtel CP	Architectes indépendants domiciliés ou établis sur le territoire de la Ville de Neuchâtel et inscrits au registre neuchâtelois des architectes (en outre, trois architectes invités)	15 mars 85 (14 déc. 84)	25/84 B 106
Etat de Fribourg et Ville de Fribourg	Mise en valeur du plateau de Pérolles, Fribourg, concours à deux degrés CP	Architectes établis dans le canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal; architectes fribourgeois établis à l'extérieur du canton, inscrits aux REG A et B; en outre, cinq bureaux d'architectes invités	17 mai 85 (18 janvier 85)	25/84 B 106
Commune de Chavornay	Nouveau collège avec locaux de protection civile CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans les districts d'Orbe, Yverdon et Grandson avant le 1er janvier 1984, ainsi que 4 invités. Visite des lieux pour les intéressés le 18 février 1985 à Chavornay, Collège «Au Verneret» à 10 heures	30 mai 85 (21 janvier 85)	
Service des constructions de la République et Canton du Jura	Construction d'une piscine et d'une salle de gymnastique, Porrentruy CP	Architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura avant le ler janvier 1984 et inscrits aux REG A et B ou diplômés EPF ou ETS; architectes d'origine jurassienne établis en Suisse romande, dipl. EPF ou inscrits au REG A; en outre, deux architectes invités	31 mai 85 (7 février 85)	25/84 B 106
Commune de Chêne-Bourg GE	Aménagement d'un lieu public : Floraire et parc de la Mairie de Chêne-Bourg GE, CP	Architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-pay- sagistes, étudiants architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes ayant leur domicile profes- sionnel ou privé dans le canton de Genève depuis le ler janvier 1984; architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes genevois, quel que soit leur do- micile	2 août 85 (14 janv. 85)	
Commune ecclésiastique catholique-romaine de Delémont JU	Centre paroissial à Delémont, CP	Concours ouvert aux architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura ou dans l'un des trois districts francophones du Jura sud avant le let janvier 1984 et inscrits aux Registres A ou B ou diplômés EPF ou ETS	30 août 85 (14 janv 22 févr. 85)	

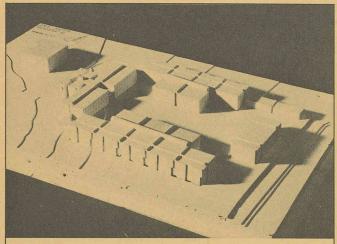
## Nouveau dans cette liste

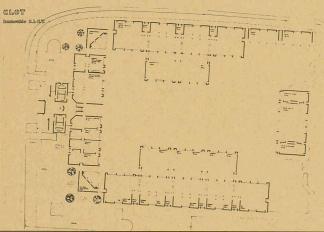
Direction générale des PTT Service des bâtiments	Immeuble de télé- communications, logements et locaux commerciaux à Bienne	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Berne, du Jura ou de Soleure depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1984	
Conseil municipal de Zoug	Aménagement des rives du lac, CI	Architectes établis ou domiciliés en Suisse centrale (UR, SZ, OW, NW, LU, ZG) ou dans les districts d'Affoltern/ZH et Muri/AG depuis le ler janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du canton de Zoug et les architectes-paysagistes diplômés établis en Suisse	(11 février-

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

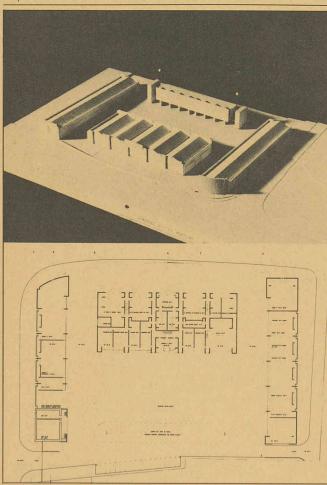
¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

### Carnet des concours





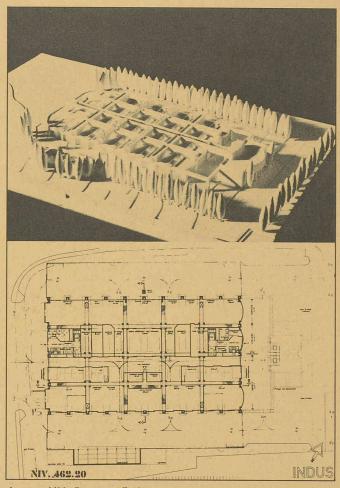
1er prix: Atelier Bonvin + Vouillamoz.



2º prix : Atelier Chabbey et Voillat.

### Immeuble des SI, Martigny

Nous avons donné dans notre dernier numéro les résultats de ce concours. Nous présentons ici les photographies des maquettes et les plans des trois premiers projets primés, soit ceux de l'Atelier d'architecture Bonvin + Vouillamoz, Martigny, de l'Atelier d'architecture J. Chabbey et M. Voillat, Martigny, et de MM. Joseph Campo et J.-P. Giuliani, Martigny.



3º prix: MM. Campo et Giuliani.

## **Expositions**



Palais de Beaulieu Lausanne, 23 février - 3 mars 1985

# Système Sarna pour toiture et façade

La firme Sarna Plastiques SA, fondée en 1958 à Sarnen et représentée en Suisse romande depuis 1971 en tant que succursale indépendante, expose à nouveau cette année les derniers acquis et expériences du secteur de l'étanchement avec des maquettes faciles à comprendre.

Pour l'étanchement de longue durée de la toiture plate, que ce soit une nouvelle construction ou un assainissement, il existe des solutions éprouvées. Elles ont toutes en commun l'utilisation des lés d'étanchéité en matière synthétique Sarna et des plaques d'isolation thermique Sarnatherm et Sarnaroc. Sarnafil, éprouvé depuis plus de deux décennies, résiste aux intempéries et au vieillissement. Pour le maître d'œuvre, la durée de la vie longue et sans problème de la toiture plate est importante. Les bases en sont fournies par Sarna, d'une part avec sa technique d'application sûre et éprouvée et, d'autre part, grâce à l'instruction en usine assurée aux entreprises de pose établies partout en Suis-

Des modèles instructifs présentent au visiteur les solutions parfaites de Sarna, par exemple:

- l'assainissement d'un toit alourdi de gravier avec le système Sarnafil;
- l'assainissement d'un toit accessible et avec humus par le système Sarnafil;
- une toiture avec couche de protection praticable;
- une toiture alourdie de gravier, Sarnafil posé librement.
   Pour la toiture en pente, en plus de la couverture, il faut aussi pour habiter confortablement, un bon système de sous-toiture.